

Pour servir à l'histoire des noms du castor dans la romanian

Autor(en): **Sindou, Raymond**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **21 (1957)**

Heft 83-84

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES NOMS DU CASTOR DANS LA ROMANIA

L'indo-européen avait une racine **bher-*¹ « brun » dont, par redoublement² expressif et populaire, de caractère affectif, furent tirés³ des noms qui, signifiant à la lettre « brun », servirent à désigner soit la mangouste, en sanskrit, soit le castor, dans plusieurs autres langues⁴. Le redoublement était ordinaire, avec *e* ou *i*; mais les formes anciennes des langues germaniques ou de l'aveistique sont ambiguës, les langues slaves ont sûrement connu *bhe-*, *bhi-* et *bho-*, le gaulois eut peut-être à la fois *bhe-* et *bhi-*, on trouve enfin en latin et *feber* et *fiber*. Voyons d'abord les faits latins.

I

LE LATIN.

Fiber est attesté plus tôt et plus tard que *feber*. Il apparaît dans un vers de Plaute conservé par Festus (P. ex. F., p. 90 Muell., 80 Linds.) pour ce mot même : on pourrait en déduire que l'auteur de Festus, Verrius Flaccus, avait observé que les courtisans d'Auguste n'employaient pas plus *fiber* que ceux de Louis XVI, plus tard, ne dirent *bièvre*; les uns et les autres ne savaient plus dire que *castor*. Sans doute *fiber* reparait-il chez Columelle, *de arbor.*, c. XV, *uel si pellem fibri habueris, in ipsa putatione quoties falcem acuerit, ea pelle aciem detergito* — chez Sénèque, *de benef.*

1. Cf. J. Pokorny, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, 1949, p. 136.

2. M. Juret, *Formation des noms et des verbes en latin et en grec*, 1937, p. 13, cite en grecs plusieurs noms énergiques comme ἀκροτή « pointe », pour le latin le seul *fiber* : à ses yeux donc *fiber* est **bherbher-*.

3. Cf. Ant. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 1934, pp. 182 et 277; Meillet-Ernout, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 1951, s. u. **fiber**.

4. Le grec dit seulement φρονης, φρόνη pour désigner le crapaud, en principe femelle; pour le castor il a d'abord dû dire λάταξ, λάταγος.

II 29, I, *quod solidior sit cutis beluis, decentior dammis, densior ursis, mollior fibris* — chez Pline l'Ancien enfin, il est constant, ainsi VIII, xxx (xlviij) 109¹ — XXXII, iij (xiiij) 26; ix (xxxvi) 110; xi (liij) 105; mais dans le second de ces passages, où il contredit ce qu'il avançait dans le premier, il écrit *et fibris*² *quos castores uocant, et castorea testes eorum*. Nouveau témoignage que les contemporains nommaient l'animal à la grecque, tandis que pour ses glandes, dont ils avaient appris l'emploi des médecins grecs, et qui venaient de pays grecs par le commerce de mer³, ils ne se servaient que de *castores*, vocable étranger et terme spécifique⁴. Alors

1. A la fin du paragr. Pline dit *Vtrumque* (= *lutra et fiber*) *aquaticum : utriusque mollior pluma pilus* « leur duvet (Harduin) est plus doux que la plume ».

2. Du Cange, *s. n. bever*, imprime une leçon *bibris*, qui est le fait d'un copiste, ou le mélange de *fibris* et de *bebris* que nous verrons plus loin.

3. Cf. Verg., *Georg.* I, 56-9... *Nonne uides, croceos ut Tmolus odores, ... mittit... uiro-saque Pontus castorea...* Quant à Pline, il dit, VIII, 109, *Eisdem partes sibi ipsi Pontici amputant fibris* — XXXII, 110, *Fibrinis quoque pellibus calceari, maxime Pontici fibris* — quelques lignes plus bas, *Efficacissimi Ponto Galatiaque, mox Africa*. Un peu plus loin nous aurons besoin de ces témoignages sur la provenance du castoreum des Romains : leurs apothicaires avaient d'abord fait venir les castorea du Pont, et les plus sérieux d'entre eux le faisaient toujours, tandis que d'autres se pourvoyaient à moindres frais en Afrique, en Espagne (Strabon, 135, 51), ou ailleurs. De même les podagres riches ne se chaussaient qu'avec des peaux de castors pontiques. Nous disons que les apothicaires faisaient venir les *castorea*, non le *castoreum* : pour nous, comme pour l'auteur du *Thesaurus Graecae linguae*, le *castorea* virgilien n'est pas, malgré Gaffiot ou la traduction de Goelzer, le « castoreum », un pluriel poétique ; c'est le nom des précieux *folliculi*. Plus net encore Némésien, *Cyneg.* 216-7, *Tunc uirosa tibi sumes multumque domabis Castorea*, avec même rejet que chez Virgile. Ces *folliculi* étaient matière à de nombreuses fraudes que Pline, XXXII, 26, nous détaille : c'est qu'elles se pratiquaient sous ses yeux, et que la capitale était le marché le plus considérable des *castorea*, et le lieu où on les travaillait. Valmont de Bomare, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle...*, t. II, 1775, p. 267, dit du castoreum « On le fait dessécher dans les poches mesmes qui le contiennent, à l'ombre ou à la fumée d'une cheminée pour dissiper les parties aqueuses ». Les modernes que nous avons cités tombent donc sous le coup de la remarque faite en 1769 par Etmuller dans son *Dict. botan. et pharm., cont. les princ. propr. des minér., des végét., ...* « On confond mal à propos le *castoreum*, avec les testicules du castor, et Schroder s'y est trompé comme les autres, car le *castoreum*... ».

4. A. Cordier, *Études sur le vocabulaire épique dans l'Énéide*, 1939, observe que, si le mot semble avoir été introduit par Lucrèce, VI 794, dans la poésie latine (p. 125), c'était un mot d'emprunt usuel (p. 175); *castoreum* était, et il est resté, le nom technique d'un produit du *Codex medicamentarius* (*castoreum id uocant medici*, Pline, VIII 109), les diverses formules où il figurait portaient son seul nom, et une foule d'anciens, lettrés ou illettrés, savaient qu'ils avaient guéri par le *castoreum*. Nos contemporains, par piqûres, pommade ou vaporisations auront bientôt tous été guéris par la pénicilline.

quand nous voyons Silius introduire *fiber* dans ses *Punica*, XV, 490,

enatat intento praedae fiber auius hoste,

sommes-nous assurés que le terme est archaïsant et bon pour l'épopée¹. Désormais *fiber* est confiné chez les glossateurs, contraint même de se serrer pour faire place à d'autres. Un tiers de siècle environ après les *Punica* Juvénal écrit, XII 34, *imitatus castora*, et le vieux scoliaste, qui eût pu s'arrêter devant l'accusatif grec², note, peut-être dès le IV^e siècle³, *castorem bebrum dicit...*; il ne dit pas *fibrum*.

Mais si *fiber* a disparu du latin, il n'a pu survivre dans les langues romanes; de fait Meyer-Lübke ne le signale pas dans son *Roman. etym. Wörterbuch*. Ce serait une première raison pour ne pas songer à expliquer prov. *vibre* par *fibru*⁴. Pourtant l'abbé Boissier de Sauvages, dans son *Dict. lang.-français* 2, 1785, cite s. u. **fibré** « castor », et le fait venir de *biber*. Cette variante de *vibre* ne figure plus dans le *Dict. lang.-français* publié en 1884 par d'Hombres et Charvet, qui ont aussi rejeté le *ghéché* (on écrit aujourd'hui *guèche*, avec le T. D. F.) « louche » de leur prédécesseur. Il se peut donc qu'aux formes employées à Alès l'abbé ait mêlé les formes nîmoises quand les unes différaient des autres. Voici comme nous justifierons le maintien de *fiber*⁵ en ce point isolé de la Romania. On pourrait invoquer le hasard : dans la colonie de vétérans établie là en 16 a. Ch. il y aurait eu force rustres du Latium connaissant encore *fiber*; mais à cette hypothèse gratuite s'opposerait le fait que Nîmes est vite devenue une petite Rome, la première peut-être qui ait mérité en Gaule cette comparaison, celle qui doit à Auguste les plus importantes de ses constructions (C. I. L. XII, 3 151)⁶ : *castor* s'y fût imposé. Nous

1. Pline, qui donne aux plantes leur nom grec, a patriotiquement résisté pour le nom d'un animal, et comme lui Solin, XIII 2, *Per uniuersum Pontum fiber plurimus, quem alio uocabulo dicunt castorem*.

2. Fantaisie commode pour faire le cinquième pied devant qui, mais fantaisie minime, un peu comme *futból* en face de *futbal*; du reste les mss. de Pline, XXXII, 26, portent plutôt *castoras*, selon la *Teubn*, V, p. 57.

3. P. Faider, *Répertoire des éditions de scolies et commentaires d'auteurs latins*, 1931, p. 20.

4. J. Ronjat, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, t. II, 1932, pp. 62-3, § 256, qui ne s'y arrête pas.

5. Jusqu'à preuve du contraire nous accordons au vieux lexicographe la même confiance que Mistral et que Ronjat.

6. Rappelons que la capitale des Arécomiques fut peut-être la première ville de Narbonnaise à qui fut octroyé le *ius Latii* (cf. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 37, n. 2).

trouvons plus naturel de penser que le latin entra dans cette cité avec la domination romaine, en 121 *a. Ch.*, disant alors *fiber*, et, si le mot a subsisté là, et non ailleurs, dans la Prouincia, il a fallu qu'il y fût employé beaucoup plus qu'ailleurs¹. Est-il téméraire de songer que les marchands italiens vinrent au pays arécomique, alors frontière de l'empire, faire concurrence à ceux de Marseille? Une chose les attirait, la peau des castors vivant sur la rive droite du bas Rhône². Comme ces peaux n'intéressaient pas les médecins grecs de Rome, elles et ceux qui les portaient purent garder leurs vieux noms.

On nous dira « Vos marchands disaient *fiber* à Nîmes, de retour à Rome que disaient-ils? Vous venez de déclarer que le mot était tout à fait sorti de l'usage romain, vous imaginez donc qu'il a trouvé refuge dans un vocabulaire technique, que les fourreurs achetaient de la peau de *fiber* et vendaient des vêtements de *castor*; *fiber* n'était donc pas mort ». C'est en effet ce que nous pensons, mais cette survie n'aura été que provisoire. On pourra aussi nous objecter « Nous comprenons que la disparition du *fiber* sous les murs de Rome ait entraîné celle de son nom, et son remplacement par celui du *castor*, venu en foule du Pont, le fait est sûr. Si vraiment il y eut un commerce de pelleteries aussi intense que vous dites entre Nîmes et Rome, pourquoi n'est-ce pas le nom porté par cet animal sur les bords du Rhône qui s'est imposé dans l'*Vrbs*? » La raison est que les peaux de castor venaient d'autres pays encore, au moins d'Afrique, et une marchandise africaine s'affublait pour entrer dans

1. On aimerait prouver que le castor est resté longtemps abondant dans le pays; mais les documents n'ont pas été recueillis (cf. H. Cotte, *Poissons et animaux aquatiques au temps de Pline*, 1944, p. 39). Rappelons, par acquit de conscience, que saint Castor, évêque d'Apt *circa* 419, naquit à Nîmes, mais que la patrie de Castor, évêque de Chartres, est aussi inconnue que la date où il vivait (sans doute le ^{ve} siècle).

2. La bouche Hispanique du fleuve était à l'ouest, sans doute très à l'ouest d'Aigermortes : ce n'était pas un Rhône mort qui y aboutissait, mais un très long cours d'eau, où les indigènes, non loin de leur capitale, trouvaient une abondante proie. On sait que le castor pullulait au début du quaternaire, exactement au pléistocène inférieur (à peu près quand apparut le premier homme d'Europe, le Chelléen), puis, après une éclipse, de nouveau à l'extrême fin du pléistocène supérieur (passage du paléolithique au néolithique), v. Boule et Piveteau, *Les fossiles*, 1935, pp. 749, 932; R. Furon, *Manuel de préhistoire générale*, 1951, p. 136; si d'autre part on pense que le castor fut capable de supprimer nombre de rivières à l'est des montagnes de la Colombie britannique (A. de Lapparent, *Traité de géologie*, 1900, p. 344), on peut se demander s'il n'a pas contribué à déplacer le Rhône.

Rome, non pas d'un nom gaulois, mais d'un nom grec¹; autrement dit le sabir jadis parlé sur les bords de cette mer qui était le centre de l'activité humaine disait κάστωρ, et s'il y avait à Rome un nom gaulois, il était limité à une chose proprement gauloise, qui du reste pouvait être abondante, en l'espèce le castor gaulois.

La disparition de *fiber* est au surplus confirmée par l'apparition de son doublet, *feber*. Cette forme est employée par Varron, *de ling. L.* V 79. Alors que *fiber*², appuyé par le volsque *Fibrēnus*, nom de rivière, méritait d'être conservé par Varron, celui-ci n'y recourt pas : le mot était vieux, mais moribond; *feber*, lui, était un vocable vivant du latin dialectal de la Sabine. La petite hardiesse de Varron s'accorde et avec son « sabinisme »³ et avec son propos « *consuetudo dicendi est in motu* ». Cependant Phèdre lui aussi emploie *feber*⁴, *Append.* I 28, I. Phèdre peut se considérer à bon droit comme un artiste dans la langue latine, il n'empêche que son latin n'est pas seulement livresque, il est d'abord un latin de terroir, c'est, si l'hypothèse de L. Havet est juste, celui de la colonie de Philippi, latin replié sur lui-même pour n'avoir comme voisins que des Grecs ou des Thraces hellénisés. D'autre part Phèdre, pour la même raison qu'un peu plus tard Pline écrivant *fiber*, traduit *feber* pour ses lecteurs; il relève seulement sa platitude en en faisant le début de trois vers où il attaque les Grecs et l'indigence de leur vocabulaire. Un troisième passage enfin tendrait à montrer que *feber* fut aussi latin, aussi romain que *fiber*; une fois il est employé par un scoliaste, à propos du *castorea* de Virgile « *castores... Latini feberos dicunt* »⁵. Mais nous lisons cela dans les *Scholia Ber-*

1. La suppression de *filius* entre le nom du fils et le génitif du nom du père est fréquente en latin avec des noms africains : contraire aux habitudes des langues sémitiques, elle est une règle de la syntaxe grecque (Riemann-Lejay-Ernout, *Syntaxe latine*, 1927, p. 119, n. 2). Mais Térence n'est-il pas un Carthaginois hellénisé ?

2. Le vers où *fiber* apparaît pour la première fois peut n'être pas de Plaute, de ce champion de la *latinitas*, du moins est-il d'un poète archaïque : pour le vocabulaire cela revient au même.

3. Cf. ce que dit M. Collart dans son édition du Ve livre, 1954, p. XXI.

4. Ainsi écrit Perotti dans son ms., mais la copie qui en fut faite avant 1517, le *Codex Vatic.*, porte *beber* : nous allons bientôt rencontrer cette variante de *fiber*, fort connue des doctes de l'Antiquité comme du Moyen Age (de ceux-ci plusieurs citations dans du Cange, *s. u.* **bever**), aussi faut-il penser qu'un humaniste mal inspiré aura, devant *feber* insolite, substitué *beber*; il eût aussi bien écrit *fiber*.

5. C'était là une remarque passe-partout que les générations de maîtres se léguaient, cf. notre « chez Corneille *triste* est de ces mots dont le sens était alors plus fort qu'aujourd'hui ».

nensia, qui remontent, pense-t-on, à un moine de Grande-Bretagne écrivant vers 700, assurément sérieux et qui cite ses auteurs, suspect seulement d'avoir été déformé par son copiste ¹. Ainsi *feber* doit être un vocable du latin dialectal, équivalent du *fiber* romain défunt; peut-être aussi était-il correct pour certains grammairiens, de même qu'au temps de Voltaire il devait y en avoir pour approuver *vin de Porto* en face de *vin d'Oporto*.

Quelle que soit la forme primitive du nom, l'adjectif dérivé est *fibrinus* : c'est bien entendu la forme de Pline, XVII, xxxij (xlvi) 265, *fibrina pelle* (copie *pellem fibri* de Columelle, que Pline résume ici) — XXXII, ix (xxxvi) et x (xl); on remarquera qu'il signale les *fibrinae pelles* pour leur usage en médecine. Beaucoup plus tard Isidore (*obiit 4 april. 636*) emploie encore dans une glose *fibrinae uestes*.

L'adjectif *castorinus* n'apparaît qu'au iv^e siècle, sous le stylet du médecin bordelais Marcellus Empiricus, qui recommande aux névropathes les onctions d'*oleo castorino*, XXXV 3. Puis le poil de castor s'est appelé *castorinum* \approx *castorium*, comme on a dit pour la colle de taureau *taurinus*, Lucrèce, VI 1069, Pline, XXXII, xxiv, mais aussi *taureus* (d'abord poétique, chez Lucrèce, *ibid.*, 1071). De ce *castorinum* ou *castorium* sont venus et *castorinatus*, Sidoine, *Epist.* V 7 « qui porte un vêtement de peau de castor » et, attesté plus tard, dans une charte d'Agano, évêque d'Autun, *castoreatus* « praesente etiam Duce Burgundiae cum suis Castoreatis proceribus » (du Cange, *s. u.* **castorinatus, castoreatus**; il renvoie là à plusieurs passages de Sidoine, saint Ambroise, et autres, qui parlent de *castorinas* et de *castoriae uestes*).

Et *castorinus* et *castor* se sont donc substitués dans la langue des pelletiers aux vocables qui leur étaient propres : plutôt que *fiber* et *fibrinus* ils employaient auparavant *beber* et *bebrinus*, mots gaulois latinisés venus à Rome avec les peaux arécomiques. Un scoliaste de Juvénal, *ad XII* 34, écrit *beber*, d'où Krehl s'est permis de corriger en *beber* le *beuer* ² de Priscien, *G. L. K.* II 150, 13; *beber* reparait plus tard. En attendant, *pelles bebrinae* est écrit par un scoliaste de Juvénal, *ad II* 106, et il se maintient là où il avait vu le jour, dans la vallée du bas Rhône : saint Césaire d'Arles, né dans le Chalonnais, mort le 27 août 543, appelait *bebrinae pelles* les

1. *Iunius Philargyrius* est devenu dans le *Codex Bern. Iunilius Flagrius* (Faider, ouvr. cité, p. 44).

2. Lui-même assez douteux, v. l'apparat critique.

fibrinae pelles des classiques, car il écrit dans ses *Regul. uirg. ac monach.* 55 *uestimenta lucida uel nigra uel cum purpura uel bebrina* (BC, uibrina M) ¹ *nunquam in usu habeantur*. En Espagne Isidore, XIX 27, 2, écrit ou *castorium : bebrinum* (du Cange, s. u. **bever**) ou *castorinum : uebrinum* (*id.* s. u. **vebrinus**); l'ordre des termes marque la persistance du vocable non grec un siècle après la mort de saint Césaire.

Ainsi donc, *fiber* disparu, *beber* a survécu; mais les variantes *biber* de Polemius Siluius ² et *beuer*, les formes *uebrinus* et *uibrinus*, qu'on les impute aux auteurs, ou qu'on les attribue aux copistes, nous font nous demander si *beber* est seul authentique, si depuis le début il n'a pas eu quelque doublet, si au rebours les variantes ne sont que ses propres avatars.

Assurons-nous cependant que latin *beber* est bien gaulois **bebros*.

II

LE GAULOIS.

Il n'y a pas de difficulté à cela : de la même façon *Phaeder* ³, attesté sur les inscriptions, est l'adaptation du grec Φαῖδερος. Pourtant, si Meillet-Ernout inclinent à croire *beber* d'origine celtique, Baist, fort de ce que les Latins employaient ou citaient *beber* sans dire de quel fonds ils l'avaient tiré, a soutenu que le mot était germanique; Meyer-Lübke et M. von Wartburg sont favorables ⁴ à cette opinion. Disons tout de suite que, la phonétique permettant aussi bien de partir de gaul. BEBRO- que de germ. BEBRU ⁵, il faut à toute force — il le faudrait sans cela — rendre vraisemblable l'emprunt à une langue plutôt qu'à l'autre en se fondant sur les choses. Pour ceux qui parlent allemand, le vraisemblable est que (von W.) le jour où la peau de castor et le castoreum trouvèrent leur

1. Voir l'apparat critique de l'édition de Dom G. Morin, t. II, 1942.

2. Cet auteur n'a pas l'air de bien connaître la bête qu'il nomme deux fois au même endroit (chose qui lui est familière, comme l'a montré Ant. Thomas au début de son article « Le Laterculus de Polemius Siluius et le vocabulaire zoologique », *Roman.*, 190,6 pp. 161 sqq.), parmi les *nomina cunctorum spirantium atque quadrupedum*, savoir *biber* entre *leopardus* et *uisons*, puis, à la latine, *feber* entre *tablo* et *ludra* (*Mon. Germ., auct. ant.*, IX, p. 543); si la chose lui échappe, le nom aussi.

3. *Phaedrus* de Gaffiot est un nominatif imaginaire.

4. *Roman. etym. Wörtb.*, 1935, **beber**- *Franz. etym. Wört.*, Band I, S. 304.

5. D'où anc. h. all. *bibar*, dont *a* n'ouvrira pas la voyelle tonique.

emploi, l'animal dut disparaître fort vite d'Italie, et qu'on tira ces produits de Germanie¹. Or nous avons vu que les castores, en même temps donc le castoreum, venaient à Rome du Pont², de Galatie, d'Afrique, d'Espagne. La moitié de l'argument germanique est donc fausse.

L'autre moitié, la voici (von W.): les peaux de castor ont été importées de Germanie, comme celles de la **marpor* et du *taxo*, comme elles avec leur nom germanique. Si l'on ne prouve pas que le *beber* était importé de Germanie³, rien ne nous obligera à penser que son nom était germanique; ce ne sera surtout pas la comparaison avec TAXO. Sans doute le blaireau s'appelait-il en latin *meles*⁴ et a-t-il changé ce nom contre un nom étranger, mais *taxo* des gloses, plus tard *tasio*, se confond-il avec l'ancêtre de v. h. all. *Dabs* (Meillet-Ernout)? Il est incertain de raisonner sur un mot dépourvu de contexte, il n'est pourtant pas indiqué de séparer *taxo* du vieux mot *taxea* « lard », venu de Gaule se loger dans un vers d'Afranius⁵. De même que beaucoup de pays mettent à l'engrais le jeune pourceau d'un an, le *tesson* (Boissier de S.) pour en faire du lard (*taxea*), de même le *taisson* ~ *blaireau*, que certains mangent encore avec délices, pouvait être jadis recherché pour autre chose que sa peau, pour son lard, *taxea*, et pour sa graisse fondue sans sel, toujours prisée par la médecine

1. M. Roblin, *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*, 1951, p. 31, n. 2, les a suivis, remplaçant *beber* par *lebrinus*, la Germanie par les rives du Pont.

2. Et non des rives du Pont, cf. le *Ponto Galatiaque* déjà cité de Pline et le *Per uniuersum Pontum* de Solin : l'expression désigne à coup sûr le *regnum Ponti* créé au III^e siècle a. Ch. ou encore *Cappadocia ad Pontum*, et la *Bithynia* (voir les cartes de Spruner-Menke), probablement aussi à l'intérieur des terres la Paphlagonie et la Galatie.

3. Que cet animal ait subsisté plus longtemps en Germanie qu'en Gaule ne prouve rien; sinon, la Germanie actuelle ne pouvant plus suffire aux besoins de Rome, cette ville serait obligée de se fournir en Pologne, surtout au Canada et en Sibérie, et il faudrait dire que *beber* est slave.

4. Meillet-Ernout, s. u. **taxo**.

5. Soit dit en passant *taxea* serait en gaulois le seul nom sûrement terminé par *-ea*; il est permis de penser que le vieux poète a latinisé un *gaul. *taxia*, comme Caton, Agric., CLVII 2, de *σκαμμώνιον* fit *scammonium*. Du temps d'Isidore (XX, 2, 24) ou de ses copistes, on n'y prenait pas garde, car les suffixes atones *-ea* et *-ia* ne faisaient plus qu'un; de même le dieu *Nerius* des inscriptions de Nérès (*Nerio deo* et *fontes Nerii*, C. I. L., 1376-7, II^d s. p. Ch.; *Neriomagienses*, 1374, vers 161) est devenu par la volonté de Grégoire de T. *Nereus* (*Nereensim uicum*, Vit. P. IX, 2, *Nereensis uici*, *ibid.*, IX, 3). Grégoire prenait donc *-ia* pour une graphie *plebeia*, *-ea* pour une graphie *lauta*. Gaul, **taxia* est inséparable de *taxi-*, que Dottin, *La langue gauloise*, 1918, p. 98, rapproche d'irland. *tais* « doux ».

populaire du Quercy et d'ailleurs¹. Il n'est pas illégitime de poser un thème gaulois en *-n*, avec un nominatif en *-u*, latinisé en *-o*², TAXU, *taxonis*.

Du reste la négligence à justifier les emprunts d'une langue au germanique n'a que trop sévi en Allemagne : ainsi les philologues y considèrent latin *bruscus* « *ranae genus* » comme un emprunt au germanique, à cause d'allemand *Frosch* « grenouille », alors que M. van Windekens, en le rapprochant de grec βρούτιχος, variante de βάρραχος, l'explique³ tout bonnement par **brut-scus*, parallèle à *esca* < **et-sca*. Jud, puis M. von Wartburg, se sont rendu compte du fâcheux de la tendance germanisante

Revenons à *beber*, qui n'est pas plus germanique que *taxo*. Si les Latins savaient que *Bebriacus ad duodecimum a Cremona*⁴ était *locus castorum*⁵, comme l'a montré L. Herr⁶, ils ne le devinaient pas d'après l'homonyme germanique de **bebros*, mais bien parce qu'ils connaissaient **bebros* lui-même, et ce dès 69 p. Ch., quand quelqu'un expliqua aux Vitelliens « qu'ils traversaient la plaine aux castors »⁷.

Et maintenant que penser de *biber*? Il est peu probable que les celtisants aient à repousser le rattachement de *Bibrax* et de *Bibracte* à *biber*, et refusent de voir dans cette forme une variante dialectale de *beber*, si l'on veut protocelte.

III

LE GALLO-ROMAIN.

Il est remarquable que le français *bièvre* dérive selon les règles du latin *bebrum*, tandis que provençal *vibre* et catalan *vèbre* ne⁸ peuvent remonter

1. Marcellus a une fois, XXXVI, 5, besoin d'*adipis taxoninae*; pour ce vieux médecin empirisme et science ne font qu'un (Dottin, p. 355). Solleysel, dans *Le verit. parf. Maresch.*, 1672, p. 362, dit « la graisse de Tesson en mesme quantité y seroit aussi admirable, comme encor celle d'Ours, mais celle de Tesson ou de Blereau n'est pas si rare, ainsi vous pouvez employer celle que vous jugerez à propos ».

2. Dottin, p. 119, et n. 1, cite *Saciru* à côté de *Saciro*, *Criciru* à côté de *Criciro*, le datif *Segomoni*.

3. A. van Windekens, *Le pélasgique*, 1952. p. 78.

4. Il faut combiner Tacite, *Hist.*, II, 24 et Juvénal, II, 106.

5. Alciat et Rhenanus ont ainsi corrigé le *castrorum* des mss. de Tacite.

6. Dans son article *Betriacum-Bebriacum*, paru en 1893 dans la *Revue de philologie*, pp. 208-212.

7. Herr ajoute malencontreusement « qu'ils faisaient route vers le pagus aux castors », parce qu'il confond *Bebriacum* et *Bedriacum*.

8. Prononcé aujourd'hui *vèbre* : « e se conserva cerrada en el catalán occidental y en

qu'à *bibrum*, et encore irrégulièrement, au lieu de **bèbre*. On sait que la filiation de *bebrum* dans le reste des langues romanes n'a pas encore été débrouillée.

S'il est permis de retrouver *bebrum* dans quelques toponymes provençaux, le seul appellatif provençal dont l'existence soit incontestée est *vibre*¹. L'hypothèse de Ronjat pour expliquer l'initiale, savoir *v(ibre)* issu de *f-(ibru)* ou bien de *b-(ibru)* intervocalique, ne nous paraît pas en principe mériter examen. On abuse de phonétique syntactique, au lieu de n'y faire appel que si tel emploi est nettement plus fréquent que tel autre, et que si la phonétique tout court avoue son impuissance.

On connaît la substitution fréquente en latin vulgaire de *b* à *u*, et celle plus rare de *u* à *b*: on sait encore que ceux qui s'en sont² occupés ont distingué trois positions: à l'initiale du mot, derrière liquide *r* ou *l* (donc à l'initiale de syllabe)³, enfin à l'intervocalique⁴. Les exemples abondent dans l'*Appendix Probi*, ils remontent assez haut dans l'histoire du latin vulgaire. Les traces de la confusion ne manquent pas non plus dans les inscriptions de l'époque impériale; mais elles se répartissent peut-être différemment selon les dates. A Pompei, en face du changement quatre fois attesté, ailleurs qu'à l'intervocalique, *V > B* (devenu alors fricative labiale, β), à l'intervocalique on trouve seulement *Vibius > BIBIVS*, et, en sens inverse, *VIVIA* et *VIVI(I)*, et c'est tout pour *B > V*. Vers 565 de notre ère seul le changement *V > B* s'observe chez Antonin de Plai-

Valencia, se hace neutre en Baleares y se ha abierto en el catalán oriental » (V. García, de Diego. *Manual de dialectología española*, 1946, p. 273), séparé de l'autre à peu près par le Llobregat.

1. Ronjat, t. II, 1932, p. 62; plus exactement il est signalé en 1821 dans les Bouches-du-Rhône par Villeneuve-Bargemont, en 1844 dans le Gard, par Crespon (Rolland, *Faune popul. de la France. Les mamm. sauv.*, 1877, p. 67). Le *F. E. W.* attribue *vibre* au lang. (*i. e.* le parler du Languedoc), au prov., et au périgourdin. Mais Daniel, dans son *Dict. franç.-périg.* (périgourdin *stricto sensu*) 1914, dit exactement « **castor**, m., castor, *vibre* » où *vibre* a tout l'air d'un repentir qui corrige le gallicisme *castor*. Daniel en effet admettait dans son ouvrage *catacrèsi, catacumbas, zouavo*, mais il devait en être gêné.

2. Voir un aperçu de la question dans V. Väänänen, *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, 1937, pp. 86-89; nous empruntons à cet ouvrage plus d'une remarque.

3. En français, Bourciez, *Phonétique française*, 1926, § 164, traite de « P, B, V, intérieurs derrière consonne », citant à la fois des mots avec *rv* ou *lv* et *aduenire > avenir* où, à date latine déjà, *-d-* s'était amuï.

4. Y compris devant *i*; des trente-deux formes réunies par Pirson, *La langue des inscriptions latines de la Gaule*, 1901, p. 61, et présentant à l'intérieur d'un mot *V pro B* ou *B pro V*, sept ont la labiale devant *i*.

sance¹. Chassé-croisé en revanche dans les inscriptions de Gaule, qui montrent, non pas, comme l'écrit à tort Pirson, que les deux consonnes permutent plus rarement à l'initiale, pour la bonne raison qu'une lettre est moins souvent initiale qu'intérieure, mais que le changement se produit également dans toutes les positions : dans vingt formes $V > B$, dans dix-neuf $B > V$. Les parlars gallo-romans enfin ont pour une grosse part confondu d'une façon ou de l'autre *u* et *b* originels, mais dans les positions où les deux tiers d'entre eux ont maintenu distincts les deux sons, plus d'une forme est aberrante; ainsi en français l'initiale continue² celle du bas latin, mais après *r* à la position protonique on dit à la fois *servir* < *seruire*, *cervoise* < *ceruisia* et *corbeau* < *coruellu*, *courber* < *curuāre*.

Nous pouvons rendre plus précise la possibilité d'un changement *bibru* > *vibre*, et le rendre plus probable. Les latinistes admettent que *berbex* dans les *Acta frat. Arual.* est issu de *uerbex*, Plaute, *Merc.* 567, par assimilation régressive, et il y a d'autres exemples³. De même parmi les cinq mots des inscriptions de Pompéi qui altèrent sûrement une labiale, le seul qui le fasse à l'intervocalique est aussi le seul qui ait deux labiales, c'est VIBIVS, altéré tantôt en VIV- tantôt en BIB-. Dans les inscriptions de la Gaule, outre quatre VIVIVS et VIVIA, on lit VERVIS. On a de nouveau assimilation régressive, attaquant la consonne initiale, dans rhod. *barbeno* (*T. D. F.*) au lieu de *verbena* (~ *berbeno*) du reste de la Provence. Au rebours assimilation progressive dans franç. *verveine*⁴ < *uerbēna*. Tout cela est assimilation, dira-t-on. Oui, sauf que *ueruex* a d'abord donné *uerbex* et que des inscriptions de Gaule portent VIBVS, VIBA, sans compter BIBIS. Ainsi donc nous voyons *Vib-* appelé à subir l'une et l'autre assimilations⁵, tandis que *uiu-*, lui, est plus d'une fois dissimilé;

1. L. Bellanger, *In Anton. Plac. itin. gramm. disquis.*, 1902, p. 34.

2. Bourciez, ouvr. cité, 162 R. II, trouve irréguliers *brebis* — mais *berbice*, à déduire de *berbix* des glossateurs, ne mérite point l'astérisque (pareille faute dans Grammont, p. 254) — et *Vesontio* > *Besançon*; mais dès Ammien Marc., XV, 11, les habitants de cette cité, qui sera loin du domaine francien, sont les *Bisontii*. Pour le provençal six ou sept lignes de Ronjat au début du § 330 ne distinguent pas les positions.

3. Cités par M. Wäänänen, p. 88, d'après W. Baehrens, *Sprachlicher Kommentar zur Vulgärlateinischen Appendix Probi*, 1922, pp. 79 sq.

4. Bourciez, ouvr. cité, § 164 R. II; le cas de *verveine* illustre l'hésitation entre *rv* et *rb* placés devant l'accent.

5. Nous n'ignorons pas le mépris de Grammont, ouvr. cité, p. 185, à l'égard des étiquettes « assimilation régressive » et « assimilation progressive »; mais, n'étant pas phonéticien, nous ignorons pourquoi dans *Vibius*, en un même lieu, à la même date

il n'est pas impossible que *bib-* lui aussi ait été dissimilé, il y a peut-être fort longtemps ¹.

En ancien provençal donc *vibre* serait d'abord à *bibru-* ce que lituan. *vēbrus* « castor » est à lituan. *bēbrus* ². Mais, si la « chose » était « naturelle » en ces parages, le « mot » devait l'être aussi, et on peut penser que *bibru* > *vibre* est né d'un compromis entre latin *fibrum*, conservé à Nîmes, et **bibron* indigène : la correspondance à l'initiale entre *f-* latine et *b-* celtique ³ était en effet connue des Prounciales. Il n'y a dans tout cela rien de germanique, partant rien qui nous invite à accorder à Ronjat que le restant du problème, savoir *i* pro *e*, doive être résolu par le germanique.

Sans doute *i* est-il inattendu, puisque dans la Romania, moins la Sardaigne et l'extrême sud de la Corse, *i* évolue à *e*; lorsqu'on trouve *i* et non *e*, cet *i* ne devrait pas être latin. Il faut toutefois noter que les exemples provençaux rapportés par Ronjat ⁴, s'ils peuvent être dus à un phénomène de palatalisation, proviennent de mots latins qui avaient non pas *e*, mais *i*. Il est donc permis d'hésiter avant d'affirmer que le *i* d'italien *tribo* M < *tribu* F ou celui de français *livre* < *libru* suffit à trahir un emprunt savant ⁵.

peut-être (l'écart entre les formes subsistant à Pompéi est au plus d'un demi-siècle, Väänänen, p. 18) le phonème le plus fort est pour les uns V, d'où VIVI(I), pour les autres B, d'où BIBIVS. D'autre part, le même auteur, p. 254, cite force exemples de dilation (terme de phonétique pure) *u-b^z* > *b-b^z*, mais il y introduit sans les expliquer sarde *barveghe* < *uerbēcē* (avec astérisque indu) et *barvattu* < **uerbactu* (avec astérisque omis); Bourciez, *Éléments de linguistique romane*⁴, 1946, § 404 a, dit seulement que le sarde tend à faire passer *v* initial à *b*. On eût aimé aussi avoir le sentiment de Grammont sur franç. *verveine*.

1. Pirson, *l. l.*, écrivait en un temps où on pensait que *w* et *β* s'étaient fondus en un même son bilabial spirant à partir du III^e siècle de notre ère; mais on a vu qu'il fallait remonter beaucoup plus haut. Il reste que la confusion a duré des siècles, autrement dit que la prononciation vulgaire, qui mêlait tout pour en dégager des normes nouvelles, n'y arrivait pas toujours, parce qu'elle était aux prises avec une prononciation savante, sinon scolaire; en tout cas un bien-dire vigoureux maintenait, dans certains parlers, dans des positions favorables, soit à l'initiale du mot, voire de la syllabe derrière consonne, les deux sons originels distincts.

2. Grammont, pp. 311 et 171.

3. Lewis-Pedersen. *A concise comparative celtic grammar*, 1937, § 46.

4. Il n'envisage § 80, que des mots comportant *el'* ∞ *il'* ou *en'* ∞ *in'*; même évolution dans ital. *consiglio*, *tigna* (Bourciez, *Élém.*, § 156 d).

5. Du moins accordera-t-on à Grammont, p. 240, que campidanien *liburu* au lieu de **lirbu*, c'est-à-dire sans intervention, est un mot emprunté tard.

On est tenté d'alléguer le propos du grammairien Consentius écrivant au v^e siècle « (per adiectionem) temporis, ut quidam dicunt *pīper* producta priore syllaba, cum sit breuis, quod uitium Afrorum familiare est », et de dire avec Bourciez ¹, « Pendant la période primitive, les voyelles libres — *bībru* avait bien entendu *ī* libre puisque *br* ne fait pas position — portant l'accent d'intensité se sont généralement allongées dans la prononciation ». Cependant M. Väänänen écrit, p. 27 note « Les manuels de linguistique romane négligent d'une manière étrange les précieux éclaircissements que l'origine de la clause métrique fournit sur la ruine des quantités vocaliques. Du moins devrait-on accepter le *terminus ad quem* qu'elle fixe pour ce changement capital, savoir au plus tard le règne de Dioclétien (cf. p. ex. Meyer-Lübke, *Einf.*, 116 : la perte de la quantité classique ne serait pas antérieure au vi^e siècle) ». Si cette vérité est absolue, à quoi bon parler d'allongement des syllabes brèves accentuées en un temps où il n'existe plus ni brèves ni longues, où la clause *perspicere possit* ², prohibée par Sacerdos, n'est aucunement métrique, mais rythmique ³? On ne saurait parler d'allongement quantitatif, mais seulement de disparition de la quantité au profit de l'intensité.

Mais le fait que l'accent tonique latin est marqué aujourd'hui chez les élèves et tous ceux qui n'ont pas la pratique de cette langue par un très net allongement de la voyelle, le fait aussi que certaines langues indo-européennes allongent la voyelle accentuée permettent de comprendre que les Africains et les autres habitants de l'Empire avaient fait de même. Autrement dit, allongement quantitatif et intensité croissante ne sont pas des notions contradictoires. Quoi qu'il en soit, *ī* tonique, qui était vraiment ouvert chez les rustiques (cf. Väänänen, p. 32), a dû, lors de la réduction du nombre des voyelles, être capable de rejoindre *ē*, mais aussi *ī* : il suffit de rappeler à la fois le résultat *e* de la plupart des langues

1. *Phon. franç.*, § 23 R. III. Une opinion contraire a été exposée par M. Schürr. *R. Li. R.*, 1956, pp. 110-1.

2. Ou, pour prendre un poète vulgaire écrivant en Afrique, *erigere, mānum*, *C. I. L.*, VIII, 5 352.

3. Et pourtant Nicolau, qui découvre *L'origine du « cursus » rythmique et les débuts de l'accent d'intensité en latin*, 1930, ne craint pas la contradiction des termes, pp. 71-2. Cf. Mirambel, *Précis de grammaire élémentaire du grec moderne*, 1939, p. XIV « à la fin du II^e siècle après J.-C. (Babrius en est le premier témoignage écrit), l'accent... allonge la voyelle qu'il frappe, et lui confère une certaine intensité (mais sans en avoir jamais profondément modifié le timbre ni sans l'avoir jamais préservé de contractions)... ». En revanche Nicolau s'exprime avec beaucoup de netteté, p. 135.

romanes et la graphie qu'on rencontre à basse époque de *i* pour *ē* tonique. Il semblerait ainsi naturel que la confusion de *ē* et de *ī* n'ait pas été partout totale, et que là où elle s'est faite, quelques mots aient vu *ī* avec sommet dédoublé se confondre avec *ī*. Il ne serait donc pas nécessaire de dire avec M. Straka ¹, mettant à la suite de Křepinsky la diphtongaison de *ē* vers la fin du II^e s. au plus tard, que la Sardaigne a cessé de faire partie de l'unité linguistique de la Romania dès ayant cette date, c'est-à-dire peut-être dès avant Marc Aurèle : la chose est dure à croire. On admettra au rebours que, si la Sardaigne, moins le sassarese, a maintenu l'unité du timbre entre *ī* et *ī*, elle a seulement opté pour une tendance qui, étouffée dans les autres parlars romans, ne l'a pas été tout à fait dans un parler conservateur comme le provençal. Il serait hors de propos, et imprudent, d'insister; mais nous croyons que l'accent pouvait empêcher *ī* de passer à *e*, et nous pensons qu'il est bon de rassembler les *ī* toniques rendus par *i* en provençal.

Il y a d'abord les noms réunis par Ronjat, § 80. La phonétique stricte dit *ligna* > *legno* > *ligno*; mais il est moins coûteux de penser que *ligna* a donné ici *legno*, là *ligno*. De même pour *tilia* > *tilh*, et pour *cilia* qui aboutit en Bas Quercy à [*selos*] ou [*siłos*]. L'influence de la gutturale précédente, affirmée pour la Gaule du Nord par Bourciez, *Elém.*, § 156 e, n'est pas admise par Ronjat, ni par Gougenheim, *Bull. S. L.*, XLIV, p. 93; pourtant on a encore prov. *ladreci* = franç. *larcin* < *latrōcinium* ², et même *razim* ³.

Il y a influence de *n*, ou différenciation, dans *genibre* < *ieniperu* (Ronjat, § 175).

Le lang. dial. *vigē* < *uītice*, pour quoi Ronjat n'imagine pas moins de

1. Au t. LXXI, p. 307 de la *Revue des lang. roman.*; aux pp. 264-276, surtout pp. 269-270 et 276, il a essayé de montrer que la diphtongaison de *e*, datée en gros du VI^e siècle par Bourciez, *Phon.*, § 46 hist., était antérieure à 271 p. Ch., date où la Dacie, qui confond en principe *ī* avec *ē*, mais *ū* avec *ū* (Bourciez, *Élém.*, § 50 b), a été détachée de l'empire romain. Il faut lire Schürr, *l. l. passim*, en particulier pp. 114-5 et 175-6.

2. Du reste tous ces mots en *-cinium* sont susceptibles de prendre un rythme binaire, qui dans les langues romanes s'observe au moins en débit lent, mis à part *oscinium*, le plus vieux d'entre eux, le seul où *-cinium* soit parent de *canere*; *bi-* et *tri-**cinium*, qui semblent imiter le grec, et ne sont connus que par Isidore; *sicinium* enfin, doublet de *sicinium*.

3. Anglade, *Grammaire de l'ancien provençal*, 1922, pp. 18 et 59; pour *larcin* et l'histoire de sa prononciation, v. Bourciez, *Phon.*, § 66 R. II et l'hist.

quatre formes à astérisque ¹, passe pour moins régulier que prov. *vege*.

Dans ce mot *ĩ*, en syllabe libre, touche une labiale; il en va de même pour *librum*, décrété savant, pour *bibrum*, vraisemblablement populaire, et qui fait penser tant à *piper*, cité plus haut, qu'à *Piperacum* > *Pibrac* près de Toulouse = *Pebrac* près du Puy, enfin pour *gibo* ² < *gibba*.

Mettons à part le disyllabe *piu*, *pia*, où l'hiatus a permis le résultat *piu*, *pia*.

Beber, nom et chose, fait si l'on peut dire partie des antiquités de la nation française; il convient de l'étudier en historien et en philologue. Celui-ci trouvera là matière à soupçonner que les vérités reçues à juste titre, obscurcissent des formes aberrantes, capables d'illustrer un jour de nouvelles vérités.

IV

L'ENSEMBLE DE LA ROMANIA.

Voici, pour terminer, une généalogie, éminemment provisoire, des descendants de *fiber*, *beber* et autres dans la Romania.

FIBRV de Plaute à Silius, > nîmois *fi-bre*.

FEBRV Sabine — Philippi — en 449 p. Ch. Polemius Silvius ³.

BEBRV attesté depuis le iv^e s.

> lucq. *biévoro* (le centre de l'Italie ne diphtongue guère l'accentuée des proparoxytons, v. Bourciez, *Élém.*, § 154 a; Schürr, *l. l.*, p. 138; il s'ensuit que l'o a été inséré dans **biévro*. MM. Battisti et Alessio, *Dizion. etim. ital.*, t. I, 1950, y voient un gallicisme) d'où *biévora* F, dont nous ne savons s'il marque une différence de sexe; nous avons en effet l'exemple de latin *cölübra*, qui est peut-être la couleuvre femelle, en face de *cölüber*, non pas le mâle, mais bien la bête quand elle est dedans une maison ou une étable.

1. Où il ne peut faire un choix (t. II, pp. 261-2); à vrai dire le *uĩtice* de Meyer-Lübke (*Wien. Stud.*, XVI, 321 sq.) est nié par Meillet-Ernout, qui posent *uĩtice*, et rendent ainsi irrégulier prov. *vege*, à moins qu'on ne l'explique comme fait M. Fouché pour *frĩgidus* > **frĩgidus*, (*Mélanges Hoepffner*, 1949, pp. 18-9).

2. Que Ronjat, t. I, p. 140, explique par **gĩbba*.

3. C'est Mommsen, cité par Thomas, *l. l.*, p. 162, qui a fixé comme date de rédaction du *Laterculus* le début de 449. On a dit qu'il parlait comme dans la Gaule du Sud-Est, parce que le dédicataire était Eucher, évêque de Lyon : ce n'est pas une raison.

- > roum. *breb(u)*, nullement slave, comme l'a déjà montré Philippides, *Zeitschr.*, XXV, 1907, p. 301.
- > lyonn. *beuro* 1358 (*Roman.*, 1884, p. 578. L'*e* est plutôt ouvert que fermé, la diphtongaison des toniques fermées, plus ancienne en franco-provençal que celle des ouvertes, s'étant déjà produite en 1358, témoin, dans le passage, *sēta* > *seie*),
- > anc. et nouv. franç., rémois *bièvre*.

L'ancien franc. ¹ *beure* doit être une variante de franç. *bièvre*, donc plutôt *bèvre* que *bèvre*. La forme est picarde, puisque le Hennuyer Froissart dit dans ses *Chroniques*, IV 322, *beueres* (le second *e* est svarabhaktique pour M. Gossen, *Petite gramm. de l'ancien picard*, 1951, pp. 82-3, sinon, une graphie pour marquer le caractère consonantique de *u*) ², mais elle s'explique mal par la phonétique picarde : M. Gossen, en effet, p. 44-5, n'observe guère une monophtongaison de (Ĕ >) *ie* en *e* que dans des représentants de -ĔRIA, mots savants, ou de -ARIA. Plutôt que l'influence du dérivé *beveris*, attesté une fois, mieux vaut songer à reconnaître dans *bèvre* celle du flamand *bever* : *beure* est en effet la forme employée par l'auteur du *Dialogue français-flamand* et par Georges Chastellain, *Chron. des ducs de Bourgogne*, II 627, mais d'abord natif du Comté d'Alost ³.

Toutefois voici une autre forme, au reste irrégulière, qui semble présenter monophtongaison de *ie* en *i* : *bires* dans un *Bestiaire* manusc., parallèle à PETRVS > *Pirres* à Saint-Quentin (Gossen, *l.l.*), et surtout à maintes formes du Nord-Est attestées depuis le XIII^e s. (Bourciez, *Élém.*, § 263 b).

1. Nous n'avons pas tenu compte des formes douteuses ou citées trop vaguement, non plus que de wall. *buiures* dans les *Priv. des XXII bons métiers de Liege*, qu'il conviendrait de contrôler. Ce *buiures* pourrait avoir eu une variante **buivre*, qui expliquerait *buffe* (*Bull. S. L. W.*, XXV, 47), mais *buffe* risque de n'être qu'une forme restituée par J. Dufrecheux, car elle a disparu du tiré à part, en troisième édition, de son *Vocab. des noms wall. d'anim.* (renseignements dus à la constante amabilité de M. El. Legros). Dans le *Médecinnaire liégeois du XIII^e siècle* publié en 1941 par J. Haust, il n'y a, à la l. 618, que la forme française *bieure*. Nous avons aussi laissé de côté les toponymes qui remontent au nom propre gaulois, non à l'appellatif gallo-roman — s'il est vrai du moins que le gaulois n'ait pas prolongé sa vie, ici ou là, jusqu'aux Carolingiens.

2. Il serait imprudent de vouloir expliquer le *beuenes* de *Chron.*, V, 120.

3. On trouve même *beuer* dans le *Grant Herbier*, n^o 113. Pour l'étude de *beure*, nous devons beaucoup à la science de M. M. Dubois.

BEBIRE (le génitif *bebiris* est dans *C. G. L.*, III, 581, 37, cf. aussi le génit. *fibris*, *ibid.*, 588, 16 ; il y eut donc d'une part *i* pénétrant *r*, d'autre part hésitation entre II^e et III^e déclinaisons, comme pour *palpebra* qui devient chez Grégoire de T., *mart.* 103, *palpebris*, ou pour *pauperem* > *pauperum* > ital. *povero*). On peut donc poser un type *BEBRE > rom. *bieure* 1343 (entendre *bièvre*).

BIBRV > corse *béfulu*, *béfelu* (si la forme était du nord de la Corse, *béflu*, pourrait représenter ancien *bèflu*, cf. Bourciez, § 400).

> véron. *beurus* 1319,

> dans les Alberi (près de Padoue ?) *beuaro* (Battisti et Alessio),

> rives du bas Rhône et du Gard *vibre*,

> ancien catal. *vebre*,

> norm. *beiore*, Gervaise, *Bestiaire*; en normand en effet comme dans l'Ouest *e* passé à *ei* se maintient au lieu de passer à *oi*, cf. *iunipèrum* > prov. *genebre*, anc. franç. *geneivre* et *genoivre*.

BIBRE fait pendant à *bebirem* et à *fibrem*, expliquant espagn. *befre* 1606, cité par M. Coromines, *Dicc. crit. etim. de la leng. cast.*, t. I, 1954, comme représentant (par quel biais ?).

FEBRV : par son traitement *b* > *f* elle se dénonce comme léonaise, cf. dans le Bierzo (García de Diego, ouvr. cité, p. 182) *subere* > *sofreiro*. La supposition se renforce du fait que *befre* apparaît en 1490 dans l'*Universal vocabulario en latin y en romance* d'Alonso Fernandez de Palencia sous la forme *befle*, apparemment contrépél chez un homme dans le pays de qui *muta* + *l* > *muta* + *r*; cf. *frema* chez l'Archiprêtre de Hita¹ et autres exemples que donne M. García, p. 183.

BIBERV rendrait compte de tosc. *bévero*,

d'espagn. (Laguna, 1555) et port. *bíbaro*, qui fait songer à la Galice, où *uīpera* > *vibara* (García, p. 72. Du reste le castillan de son côté dit *pampano* < *pampīnu*; il y a dans la Péninsule, cf. Bourciez, *Élém.*, § 152 *b*, tendance à maintenir *a* pénultième — sinon à le substituer à d'autres voyelles postoniques internes). Si on a *bíbaro*, non **bebaro*, c'est par analogie de

1. Fr. J. M. Aguado, dans l'*indice analítico* de son *Glosario sobre Juan Ruiz*, 1929, p. 18, accorde une place à la régularisation des graphies *l* et *r*, que les mss. confondent plus ou moins derrière labiale, mais il a omis, p. 37, d'en parler, et il n'avait pas à régulariser.

vibara, ou celle d'un parler germanique : en ce cas, plutôt que le témoignage d'un commerce supposé de peaux de castor entre l'Espagne et on ne sait quel pays germanique, nous y verrions la trace d'un superstrat suève. On s'explique d'autre part assez bien que le castor, détruit d'abord en Léon, ait troqué son nom léonais comme un nom galicien, qui est aussi portugais.

Enfin c'est une influence allemande qui explique *bivero* chez Dante.

La carte linguistique est, à ce jour, aisée à tracer : BEBR- couvre les domaines italien (moins Florence et Pise), roumain, franco-provençal, français (moins l'Ouest), tandis que BIBR- couvre les domaines florentin, corse, provençal, hispanique et normand.

Raymond SINDOU.